

# Traité entre la Russie et la Biélorussie

## Partage international n° [137](#) - Février 2000

*Les différents Etats [de l'Union soviétique] auront bientôt leur autonomie dans tous les domaines, excepté ceux de la défense et de l'économie, qui continueront à être gérés par un gouvernement central. » [Partage international, mars 1991]*

Événement d'une importance relative sur le fond, mais riche de symbole, après des années de négociations la Russie et la Biélorussie se sont mises d'accord sur le principe d'une confédération politique et économique. Le traité d'union, s'inspirant de l'Union européenne, prévoit que les deux nations garderont leur indépendance mais travailleront à l'élaboration d'une union douanière, de règles économiques, d'une monnaie et d'une

politique de défense communes. La création d'un nouveau parlement et d'un conseil exécutif est envisagée afin de superviser ces objectifs communs

**Thématiques :** [politique](#), [Économie](#)

**Rubrique :** [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)